

S E D S



Indicateur Synthétique
de Développement et d'Évolution
de la Santé

2015

Sommaire

Quelle évolution de la santé des habitants du Nord – Pas-de-Calais ?	4
L'environnement	5
L'état de santé	6
L'offre de santé	8
Les déterminants sociodémographiques	10
La perception du système de soins	12

Quelle évolution de la santé des habitants du Nord – Pas-de-Calais ?

Qu'est-ce qui change ?

Mesurer l'évolution de la santé des habitants dans le Nord – Pas-de-Calais, telle est l'ambition de cette publication. Pour cela, l'ORS a conçu un indicateur, l'Isdes. Il synthétise quatre composantes : l'offre de soins, la dimension socio-économique, l'état de santé, et l'opinion de nous tous, les usagers du système de santé. Cet indicateur est « dynamique » dans la mesure où il intègre une évolution dans le temps, il permet de savoir si les choses changent ou non. L'indicateur est « synthétique » au sens où il concentre les champs dans un « score » global. L'indicateur dynamique a été imaginé pour être suivi d'année en année. Il sera, à l'avenir, complété d'aspects environnementaux, dont l'évolution chronologique n'a pas pu être estimée dans cette première édition.

Un indicateur, cinq composantes :

- la composante « socio-économique » prend en compte le taux de chômage, le taux d'activité féminin et le pourcentage de la population non diplômée ayant terminé ses études ;
- la composante « offre de soins » synthétise la présence de l'ensemble des professionnels de santé (celle des professionnels de pôle^[1] et de professionnels de proximité^[2]) ;
- la composante « état de santé » repose sur l'analyse de la mortalité ;
- la composante « environnement » ;
- l'enquête internet recueille l'opinion du grand public sur le système de soins.

Le score global : ce qu'il faut retenir

Zone d'emploi	Score	Rang (sur 304)	
Lille	5,07	117	
Flandre - Lys	5,39	164	
Arras	5,46	176	
Saint-Omer	5,71	201	
Berck - Montreuil	5,92	228	
Douai	6,16	257	
Béthune - Bruay	6,19	260	
Roubaix - Tourcoing	6,20	266	
Dunkerque	6,32	272	
Calais	6,50	278	
Boulogne-sur-Mer	6,61	284	
Cambrai	6,68	286	
Maubeuge	6,78	291	
Valenciennes	6,89	296	
Lens - Hénin	7,16	301	

Le tableau ci-contre représente le classement final qui synthétise les trois dimensions pour lesquelles nous pouvions être dans une approche dynamique : socio-économique, l'état de santé et l'offre de santé. Nous pourrions ajouter à ce score global les résultats de l'enquête conduite auprès de la population lors de la prochaine édition.

Le classement est celui-ci : Lille est en tête, loin devant la Flandre-Lys, et Valenciennes et Lens-Henin ferment la marche. Si ces résultats semblent prévisibles, l'intérieur du classement peut surprendre par certains aspects, expliqués par la « performance » des zones dans l'une ou l'autre des dimensions. Berck-Montreuil, classé 228^e, est à la 5^e place régionale. Une relative bonne position qui s'explique par un bon score de l'offre de soins (14^e place française). De la même manière, Roubaix-Tourcoing tire son épingle du jeu grâce à son bon score relatif à l'offre

de soins, qui compense ses moindres scores sociaux et d'état de santé.

À l'inverse, Valenciennes, bien positionné en termes d'offres de soins, « descend » à la 14^e place régionale, du fait de ses mauvais scores d'état de santé (300^e place française) et sociodémographiques (277^e place).

Si l'on replace les territoires régionaux dans un contexte national, la région reste relativement mal placée : 10 des 15 zones de proximité régionales sont dans le dernier quart du classement et 4 dans le troisième. Seule Lille sort du lot, dans le deuxième quart.

[1] Les professionnels de pôle se constituent de toutes les professions ne relevant pas des professions de proximité. Y figurent les professionnels parmi les plus spécialisés, c'est-à-dire les médecins spécialistes, les sages-femmes, manipulateurs radio... etc.

[2] Les professionnels de proximité, aussi nommés professionnels du premier recours par la Loi HPST, regroupent les médecins généralistes, les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures-podologues et les opticiens-lunetiers.

Encore trop peu d'indicateurs disponibles

Le poids des facteurs environnementaux dans la composante santé est une réalité difficile à appréhender du point de vue quantitatif, dépendante des hypothèses et des méthodes de calculs adoptées. Certaines études, reprises encore aujourd'hui, estiment que l'environnement contribue à hauteur de 20 à 25 % à la longévité^[3] ; en France, le portail de l'Anses^[4] note que l'OCDE s'appuie sur des travaux estimant ce poids entre 2 et 5 % du fardeau total des maladies pour un pays comme la France ; l'Institut national de santé publique et de l'environnement des Pays-Bas estime ce poids entre 3 et 9 % du total.

Pour disposer de données comparables au niveau national et observables d'année en année, nous avons analysé une variable : la part de la population résidant à proximité d'une voie routière de grande ampleur. Elle constitue un indicateur d'un certain niveau de pollution atmosphérique et d'exposition au bruit.

Les outils d'analyse dont l'ORS dispose ont permis de conduire une analyse succincte portant sur la population potentiellement impactée par une exposition aux polluants émis par le trafic automobile. Cette analyse a été réalisée sur l'ensemble de la France métropolitaine, au niveau des régions et de leurs zones d'emploi, afin de pouvoir comparer le Nord - Pas-de-Calais et ses territoires avec d'autres territoires ailleurs en France.

L'analyse par région des quartiers (IRIS^[6]) traversés par les niveaux 1 et 2 du réseau routier révèle des situations contrastées. Dans le Nord - Pas-de-Calais, 39,1 % de la population réside au sein d'IRIS traversés soit par une route de niveau 1 (autoroute), soit par une route de niveau 2 (routes à grande circulation).

Les résultats obtenus par le biais de cette analyse ne semblent pas suffisamment pertinents au regard de la réalité de terrain. Il serait nécessaire de disposer d'informations plus fines pour estimer la population potentiellement impactée par les nuisances du trafic routier.

Des modèles plus précis existent en milieu urbain et permettent d'approcher la pollution de proximité relative au trafic automobile ; ils pourraient être intégrés à l'avenir dans une analyse des expositions, mais ne permettent pas aujourd'hui de couvrir l'ensemble des territoires.

Part de la population résidant à proximité d'une autoroute ou d'une voie rapide

Région ou zone d'emploi	% population
Alsace	5,1
Haute-Normandie	5,5
Île-de-France	5,6
Nord - Pas-de-Calais	5,9
Douai	1,4
Berck - Montreuil	1,7
Saint-Omer	2,1
Boulogne-sur-Mer	3,2
Lille	4,6
Arras	4,7
Dunkerque	5,6
Roubaix - Tourcoing	6,2
Valenciennes	6,7
Flandre - Lys	8,4
Béthune - Bruay	8,8
Cambrai	10,0
Lens - Hénin	10,8
Calais	11,9
Auvergne	6,2
Basse-Normandie	6,4
Lorraine	6,8
Bretagne	7,1
Poitou-Charentes	7,4
Franche-Comté	7,7
Champagne-Ardenne	8,4
Limousin	8,4
France métropolitaine	8,6
Picardie	8,8
Rhône-Alpes	10,0
Pays-de-la-Loire	11,0
Aquitaine	11,4
Languedoc-Roussillon	11,4
Bourgogne	11,9
Midi-Pyrénées	12,3
PACA	12,8
Centre	13,6

[3] Source : Guide d'introduction à l'EIS en Suisse, d'après CDC, 1982 et Domenighetti, 1990.

[4] Portail Santé - environnement - travail de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

[5] Les données géographiques du réseau routier sont hiérarchisées en 5 niveaux en fonction de leurs caractéristiques : le niveau 1 concerne les tronçons où l'on peut rouler pratiquement toujours à la même vitesse (autoroutes et routes à grande circulation), et relie les principales métropoles, le niveau 2, structurant régionalement les territoires, comporte les routes de moindre importance, mais permettant de connecter les villes au réseau du niveau 1, et le niveau 3 rassemblant notamment les départementales.

[6] IRIS : Ilots Regroupés pour l'Information Statistique.



Comment a évolué l'état de santé des territoires de la région ?

Les évolutions d'état de santé rapportées par l'analyse des statistiques de décès varient de façon très importante d'un endroit à l'autre, et ce, dans toutes les régions de France.

Sur les 15 zones d'emploi de la région, 8 se situent au-dessus de la moyenne en termes d'évolution et progressent. 7 se placent au-dessous de cette moyenne. Autrement dit, 8 ont connu une amélioration de leur état de santé plus rapide que le reste de la France, quand 7 affichent des améliorations moins rapides. En effet, l'état de santé s'améliore dans la mesure où la mortalité baisse. Les zones de Douai, Saint-Omer, Lille et Roubaix-Tourcoing sont dans le premier quart français en termes de progrès. Béthune-Bruay, Arras, Valenciennes et Dunkerque figurent dans le deuxième quart. Cinq zones sont dans le troisième quart : Lens-Hénin, Cambrai, Boulogne-sur-Mer et Maubeuge. Enfin, les zones de Flandre-Lys et de Berck-Montreuil sont dans le dernier quart Français.

Douai, au 58^e rang français (sur 304) est ainsi le territoire régional qui voit son état de santé, au sens de l'état de sa mortalité, s'améliorer le plus entre 2006 et 2010. Suivent ensuite les zones de Saint-Omer (66^e rang), Lille (67^e rang) et Roubaix-Tourcoing (69^e).

Béthune-Bruay arrive un peu plus loin derrière, à la 85^e position.

Arras (132^e), Valenciennes (140^e) et Dunkerque (145^e) présentent des évolutions similaires.

Lens-Hénin (164^e) et Cambrai (172^e) présentent des évolutions très faibles, quasi nulles. La situation n'a pas bougé. Boulogne-sur-Mer (195^e), Calais (200^e) et Maubeuge (208^e) n'ont pas évolué positivement en ce qu'elles présentent toujours des baisses moins rapides que la moyenne nationale.

Enfin, Flandres-Lys (255^e) et Berck-Montreuil (277^e) présentent des évolutions bien moins rapides que la moyenne nationale, en ce qu'elles ont vu leur état de santé se dégrader, et non s'améliorer.

Ce que l'on mesure

Le « score d'évolution », que nous analysons ici, présente une mesure de l'évolution de l'état de santé entre 2006 et 2010 ainsi que les deux mortalités évitables définies par le Haut conseil de santé publique, la mortalité évitable liée au système de soin et la mortalité évitable par la prévention.

Score d'évolution de l'état de santé

Zone d'emploi	Rang (sur 304)	
Douai	58	
Saint-Omer	66	
Lille	67	
Roubaix - Tourcoing	69	
Béthune - Bruay	85	
Arras	132	
Valenciennes	140	
Dunkerque	145	
Lens - Hénin	164	
Cambrai	172	
Boulogne-sur-Mer	195	
Calais	200	
Maubeuge	208	
Flandre - Lys	255	
Berck - Montreuil	277	

santé

Quel score global en matière d'état de santé ?

Le score global de l'état de santé intègre non seulement l'évolution de l'état de santé mais aussi le point de départ de chaque territoire, à savoir le niveau de la mortalité au début de la période d'évolution. En effet, certains territoires peuvent progresser fortement en partant de situations déjà favorables, ils ont ainsi un meilleur score. D'autres progressent en partant de situations très dégradées, leur score est ainsi inférieur au cas précédent.

Fait marquant en termes de score global, la quasi-totalité des zones d'emploi de la région Nord – Pas-de-Calais se situe dans le quart le plus dégradé. Lille, qui présente le meilleur score régional se place à la 219^e place française (sur 304 pour rappel) et Lens-Hénin à la 303^e, soit l'avant dernière position.

Lille est en première position, devant Saint-Omer, Arras, Roubaix-Tourcoing et Douai en termes d'évolution. La métropole progresse davantage que les autres territoires infra régionaux. En effet, la zone de Lille se détache des autres territoires de la région. Non seulement elle a progressé mais par ailleurs, elle partait de la situation la plus favorable en 2006.

Si elles présentent de faibles évolutions positives, six zones de la région quittent les toutes dernières places du classement national. Calais, Maubeuge, Cambrai, Béthune-Bruay, Valenciennes et Lens-Hénin, qui occupent les six derniers rangs du score d'évolution de mortalité 2006-2010, passent respectivement aux rangs 290, 293, 292, 286, 300 et 302.

Score global de l'état de santé

Zone d'emploi	Rang (sur 304)	
Lille	219	
Saint-Omer	243	
Arras	246	
Roubaix - Tourcoing	254	
Douai	269	
Dunkerque	273	
Flandre - Lys	274	
Béthune - Bruay	286	
Boulogne-sur-Mer	287	
Calais	290	
Cambrai	292	
Maubeuge	293	
Berck - Montreuil	297	
Valenciennes	300	
Lens - Hénin	302	

Score global de l'état de santé

Région	Rang (sur 22)	
PACA	1	
Île-de-France	2	
Midi-Pyrénées	3	
Alsace	4	
Rhône-Alpes	5	
Pays de la Loire	6	
Aquitaine	7	
Auvergne	8	
Franche-Comté	9	
Lorraine	10	
Poitou-Charentes	11	
Champagne-Ardenne	12	
Bretagne	13	
Languedoc-Roussillon	14	
Bourgogne	15	
Basse-Normandie	16	
Centre	17	
Haute-Normandie	18	
Limousin	19	
Corse	20	
Nord - Pas-de-Calais	21	
Picardie	22	

Au total, la région gagne une place au tableau national, en passant du rang 22 au 21, quittant la dernière place, désormais occupée par la Picardie.

L'offre de

Comment a évolué la démographie médicale ? Le nombre de professionnels de proximité dans la région ?

L'offre de soins est mesurée par le rapport du nombre d'habitants par professionnel de santé^[7] (essentiellement les généralistes) sur un territoire précis, en l'occurrence la zone d'emploi. Les données étudiées ici sont celles des années 2012 et 2014. L'évolution a été mesurée sur trois ans.

La région présente des évolutions très hétérogènes, certaines zones d'emploi voient leur offre de professionnels de proximité augmenter fortement quand d'autres la voient stagner, voire diminuer.

Au sein du Nord – Pas-de-Calais, deux zones figurent dans le premier quart régional (Lille et Maubeuge). Quatre sont dans le deuxième quart : Cambrai, Dunkerque, Calais et Valenciennes. Ces zones ont vu leur offre de professionnels de santé s'améliorer plus vite que la moyenne française. Trois territoires présentent des progressions légèrement inférieures à la moyenne nationale (Flandre-Lys, Béthune-Bruay et Douai). Six restent en fin du classement : Roubaix-Tourcoing, Boulogne-sur-Mer, Berck-Montreuil, Lens-Hénin, Arras et Saint-Omer.

Lille, au 33^e rang français, est ainsi le territoire qui a vu son offre de professionnels de santé s'enrichir le plus dans la région entre 2012 et 2014. Et ce, sans trop de surprise, la métropole étant particulièrement attractive. La deuxième meilleure amélioration est celle de Maubeuge, territoire en carence de professionnels de santé depuis plusieurs années. Une progression qui place l'agglomération au 70^e rang français, entre les métropoles de Montpellier et de Lyon.

Cambrai au 79^e rang français, devance Dunkerque au 85^e rang. Toutes deux ont vu leur offre de professionnels de santé progresser un peu plus vite que le reste de la France.

Calais se place au 122^e rang, Valenciennes au 124^e, entourées de Besançon, Clermont-Ferrand et Bordeaux. Flandres-Lys, à la 153^e position, a connu une stagnation de son offre de professionnels de santé. Béthune-Bruay, au 177^e rang national, a connu une légère dégradation de son offre de professionnels de santé. Tout comme Douai, à la 186^e place, et des villes telles que Manosque, Beauvais ou Oyonnax.

Roubaix-Tourcoing se place à la 230^e place, avec une faible progression de son offre de professionnels de proximité, l'attraction de la métropole ne semblant pas fonctionner autant pour ce territoire. Boulogne-sur-Mer, 247^e, Berck-Montreuil, 259^e, Lens-Hénin, 271^e et Arras, 276^e ont en commun de peiner à faire progresser leur offre de professionnels de proximité. Saint-Omer, à la 294^e place, a quant à elle vu sa situation se dégrader en trois ans.

Au global, le score d'évolution régional en matière de professionnels de santé est relativement positif, la région Nord – Pas-de-Calais se classe au 9^e rang sur 22 en termes d'amélioration, entre le Centre et l'Île de France.

Score d'évolution de l'offre de soins

Zone d'emploi	Rang (sur 304)	
Lille	33	
Maubeuge	70	
Cambrai	79	
Dunkerque	85	
Calais	122	
Valenciennes	124	
Flandre - Lys	153	
Béthune - Bruay	177	
Douai	186	
Roubaix - Tourcoing	230	
Boulogne-sur-Mer	247	
Berck - Montreuil	259	
Lens - Hénin	271	
Arras	276	
Saint-Omer	297	

[7] Les professionnels de proximité, aussi nommés professionnels du premier recours par la Loi HPST, regroupent les médecins généralistes, les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures-podologues et les opticiens-lunetiers.

e santé

Quel score global en matière de professionnels de proximité ?

Le score global combine la meilleure offre de professionnels de proximité (en 2012) avec la meilleure évolution lors des trois années prises en compte (2012-2014).

À l'intérieur de la région, les situations sont très hétérogènes : 6 zones d'emplois se situent dans la première moitié française, 9 dans la seconde.

Lille et Berck-Montreuil sont les deux seules zones d'emploi à figurer dans le premier quart du classement français. Valenciennes, Roubaix-Tourcoing, Cambrai et Maubeuge se placent assez bien, dans le deuxième quart. Le gros de la région suit dans le troisième quart : Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Lens-Hénin, Béthune-Bruay, Calais, Douai, Arras et Flandres-Lys. Enfin, Saint-Omer est dans le dernier quart national.

Lille se place au 5^e rang français, avec une offre de professionnels de santé déjà importante en 2012 et une évolution positive entre 2012 et 2014. Même phénomène pour Berck-Montreuil, au 14^e rang en termes de score global. Les zones de Valenciennes, 98^e, Roubaix-Tourcoing, 141^e, Cambrai, 149^e et Maubeuge, 151^e, ont connu une amélioration en partant d'une situation relativement positive.

Boulogne-sur-Mer, 162^e au classement, devant Lens-Hénin, au 170^e rang avec des scores moyens, précède Dunkerque, au 263^e rang.

Viennent ensuite plusieurs zones d'emploi assez proches en termes de scores : Béthune-Bruay, 195^e, Calais, 199^e, Douai, 200^e, Arras 203^e et Flandres-Lys, 208^e. Elles ont en commun une offre de professionnels de proximité dite moyenne en 2012 et une faible progression de cette même offre entre 2012 et 2014.

Enfin, Saint-Omer se situe à la 284^e position française, avec une dégradation de son offre de professionnels de proximité, déjà relativement faible en 2012.

Ainsi, l'ensemble de ces évolutions locales placent la région Nord - Pas-de-Calais au dixième rang français, entre les régions Midi-Pyrénées et Franche-Comté.

Score global de l'offre de soins

Zone d'emploi	Rang (sur 304)
Lille	5
Berck - Montreuil	14
Valenciennes	98
Roubaix - Tourcoing	141
Cambrai	149
Maubeuge	151
Boulogne-sur-Mer	162
Dunkerque	163
Lens - Hénin	170
Béthune - Bruay	195
Calais	199
Douai	200
Arras	203
Flandre - Lys	208
Saint-Omer	234

Score global de l'offre de soins

Région	Rang (sur 22)
Rhône-Alpes	1
PACA	2
Aquitaine	3
Languedoc-Roussillon	4
Limousin	5
Île-de-France	6
Auvergne	7
Alsace	8
Midi-Pyrénées	9
Nord - Pas-de-Calais	10
Franche-Comté	11
Bretagne	12
Corse	13
Pays de la Loire	14
Poitou-Charentes	15
Champagne-Ardenne	16
Centre	17
Bourgogne	18
Lorraine	19
Basse-Normandie	20
Picardie	21
Haute-Normandie	22

Les déterminants sociodémographiques

Comment ont évolué les paramètres sociaux démographiques de la région et de ses sous-parties ?

Les caractéristiques sociodémographiques qui ont été retenues se composent des indicateurs de chômage, de la proportion de femmes professionnellement actives et du niveau d'étude de la population âgée de plus de 15 ans. La variation est mesurée entre les années 2006 et 2011, sur cinq ans donc.

En matière d'évolution entre 2006 et 2011, les zones d'emploi du Nord – Pas-de-Calais se positionnent assez bien au classement national. En effet, 14 des 15 zones régionales se situent dans la première moitié française, parmi lesquelles 8 sont dans le premier quart.

Berck-Montreuil, au 20^e rang national, est ainsi la zone d'emploi de la région qui a le plus progressé en matière sociodémographique. Béthune-Bruay, à la 24^e place et Flandre-Lys, au 33^e rang, présentent également des progressions positives. Les zones de Douai et Lens-Hénin se suivent à la 38^e et la 39^e place.

Viennent ensuite les zones de Saint-Omer, 57^e, Calais, 60^e et Maubeuge, 64^e.

Valenciennes, au 80^e rang, occupe la première place du 2^e quart des meilleures progressions françaises. Boulogne-sur-Mer, 101^e et Roubaix-Tourcoing, 104^e, précèdent Lille, 110^e au classement national. Dunkerque et Arras se placent 120^e et 121^e. Cambrai, loin derrière, arrive à la 201^e place du classement, dans le troisième quart national en termes d'évolution.

Score d'évolution des indicateurs sociodémographiques

Zone d'emploi	Rang (sur 304)	
Berck - Montreuil	20	
Béthune - Bruay	24	
Flandre - Lys	33	
Douai	38	
Lens - Hénin	39	
Saint-Omer	57	
Calais	60	
Maubeuge	64	
Valenciennes	80	
Boulogne-sur-Mer	101	
Roubaix - Tourcoing	104	
Lille	110	
Dunkerque	120	
Arras	121	
Cambrai	201	

Quel score global pour les zones d'emploi de la région en termes sociodémographiques ?

Le score global prend en compte l'évolution des indicateurs sociodémographiques entre 2006 et 2011 et l'état de la situation en 2011.

Seules 6 zones d'emploi de la région (sur 15) se situent dans la première moitié du classement français, contre 14 sur 15 lorsque seule l'évolution est prise en compte. Autrement dit, si la quasi-totalité des zones d'emploi de la région progresse, la situation de départ de nombre d'entre elles, relativement dégradée, fait « chuter » leur place au score global.

Indicateurs graphiques

Flandres-Lys, à la 35^e place nationale, est la seule à figurer dans le premier quart français. Arras suit à la 86^e place, puis Lille, 100^e et Berck-Montreuil, 107^e au classement français. Saint-Omer et Béthune, qui figuraient dans le premier quart français en termes d'évolution « descendant » dans le deuxième quart, à la 134^e et la 149^e place.

De la même manière, Douai, 38^e en matière d'évolution, se place 202^e au classement français pour le score global. Calais suit à la 218^e position. Dunkerque, 246^e au score global (contre 120^e au score d'évolution), pâtit de sa situation de départ. Tout comme Boulogne-sur-Mer, 258^e et Roubaix-Tourcoing, 259^e. Cambrai, 265^e au classement, Maubeuge, 271^e, Valenciennes, 277^e et Lens-Henin, 285^e, ferment la marche du classement.

Au total, alors qu'en 2011 le Nord – Pas-de-Calais est la dernière au classement français, la région se place 19^e sur 22 pour le score global, devant le Languedoc-Roussillon, la Champagne-Ardenne et la Picardie. Une évolution positive ayant eu lieu globalement dans la région entre 2006 et 2011.

Score global des indicateurs soiodémographiques

Zone d'emploi	Rang (sur 304)
Flandre - Lys	35
Arras	86
Lille	100
Berck - Montreuil	107
Saint-Omer	134
Béthune - Bruay	149
Douai	202
Calais	218
Dunkerque	246
Boulogne-sur-Mer	258
Roubaix - Tourcoing	259
Cambrai	265
Maubeuge	271
Valenciennes	277
Lens - Hénin	285

Score global des indicateurs soiodémographiques

Région	Rang (sur 22)
Bretagne	1
Midi-Pyrénées	2
Aquitaine	3
Corse	4
Pays de la Loire	5
Rhône-Alpes	6
Île-de-France	7
Auvergne	8
Limousin	9
PACA	10
Poitou-Charentes	11
Basse-Normandie	12
Alsace	13
Centre	14
Lorraine	15
Bourgogne	16
Haute-Normandie	17
Franche-Comté	18
Nord – Pas-de-Calais	19
Languedoc-Roussillon	20
Champagne-Ardenne	21
Picardie	22

La perception du

Prévention : des campagnes qui touchent encore partiellement leur cible

60 % des enquêtés ont en mémoire au moins une campagne de prévention. Le souvenir est plus présent chez les femmes et les plus diplômés. Les médias constituent le relais le plus cité (de loin), devant le médecin généraliste, les pharmaciens et enfin les centres de santé. Les campagnes sont jugées pertinentes, à 80 % ; et ce, davantage par les femmes et les plus diplômés. En termes de contenu, le cancer vient comme le sujet le plus important, devant le repérage précoce des accidents vasculaires cérébraux (AVC), le tabac, l'alcool et enfin l'alimentation. L'appropriation des messages est plutôt bonne : près des trois quarts des interrogés se disent concernés, et la moitié d'entre eux affirment avoir modifié leurs comportements. Ils disent tout d'abord procéder à un suivi médical plus régulier et poussé. Le recours effectif au dépistage est ensuite cité, devant les améliorations liées à l'hygiène de vie, type attention apportée à l'alimentation, pratique d'une activité physique et enfin réduction de la consommation d'alcool et de tabac. De manière plus générale, les publics les plus touchés par ces campagnes disent avoir pris conscience de l'importance de leur santé et prêter une attention particulière aux conseils et informations diffusés sur le sujet.

➤ 40 % des enquêtés disent ne jamais avoir vu de campagne de prévention.

Une enquête en ligne

Afin de mesurer la perception du système de soins des habitants de la région Nord – Pas-de-Calais, une enquête internet a été conduite auprès de 116 000 habitants. Le questionnaire, d'une quarantaine de questions, traite de la prévention, du dépistage, de l'accès à l'offre de soins, qu'il soit spatial, temporel ou financier, ainsi que des pratiques et de la qualité des soins. Près de 1 900 personnes ont répondu à cette enquête. En voici les principaux enseignements en année 1^[8].

Dépistage : une prise de conscience qui vient avec l'âge

Au global, 60 % des interrogés se disent concernés par les campagnes de dépistage. La prise de conscience autour de la question progresse avec l'âge : 84 % des plus de 60 ans se disent concernés, contre 31 % pour les 18-29 ans. La population visée par le dépistage organisé (50-74 ans) est relativement bien touchée, avec 82 % de personnes qui se disent concernées, les femmes l'étant davantage que les hommes. 65 % des interrogés disent avoir eu recours au dépistage organisé.

➤ 40 % des interrogés ne se sentent pas concernés par le dépistage organisé.

L'accès à l'offre de soins

Obtenir un rendez-vous n'est pas plus facile aujourd'hui.

Pour près de 70 % des enquêtés, il n'est pas plus facile d'obtenir un rendez-vous médical qu'il y a quelques années. Ce sentiment est surtout présent chez les répondants diplômés, et se ressent plus fortement dans la zone du Cambrésis. Et ce, en raison de délais d'attente rallongés et d'une moindre densité (perçue) des professionnels de santé.

Pensez-vous qu'il est plus facile d'obtenir un rendez-vous médical qu'il y a quelques années ?

Zone de proximité	Oui	Non	Ne sait pas
Arrageois	24,3	68,9	6,8
Audomarois	17,8	72,2	10,0
Béthune-Bruay	14,0	74,1	11,8
Boulonnais	21,4	58,9	13,7
Calais	17,8	78,1	4,1
Cambrésis	10,9	83,4	5,7
Douais	16,6	68,8	14,6
Dunkerquois	22,7	68,6	8,7
Flandre Intérieure	11,6	70,8	17,6
Lens-Henin	25,4	68,8	5,8
Métropole	30,4	54,1	15,4
Montreuillois	8,0	79,3	12,7
Roubaix-Tourcoing	21,4	62,3	16,3
Sambre-Avesnois	15,5	74,2	10,3
Valenciennois	24,9	66,9	8,2
Nord – Pas-de-calais	21,6	67,0	11,4

[8] En 2016, nous pourrions compléter l'analyse des résultats de ce même questionnaire avec celle de l'évolution des réponses en année 2.

systeme de soins

Un recours à la consultation relativement faible

Seuls 60 % des enquêtés disent consulter. À noter que le recours à la consultation augmente progressivement avec l'âge. En termes de délais, un rendez-vous est fixé dans la journée pour 25 % des interrogés, dans les deux jours pour 37 % et dans la semaine pour 30,5 % d'entre eux. Le temps moyen de déplacement pour rejoindre le cabinet du médecin traitant est en moyenne de 11 minutes dans la région. Par ailleurs, la quasi-totalité des répondants (93 %) dit suivre les conseils de leurs généralistes quand ceux-ci les orientent vers un spécialiste. Les 5 % ne consultant pas évoquent principalement des avances de frais trop importantes (38 %) et des remboursements insuffisants (28,5 %).

Le plus souvent, lorsque vous ressentez des symptômes, consultez-vous un professionnel de santé ?

Zone de proximité	Oui	Non	Ne sait pas
Arrageois	60,0	38,7	1,2
Audomarois	43,6	56,4	0,0
Béthune-Bruay	50,8	49,2	0,0
Boulonnais	51,2	39,8	8,9
Calais	49,7	47,7	2,6
Cambrésis	58,7	39,6	1,7
Douais	46,6	51,5	1,9
Dunkerquois	60,7	36,7	0,6
Flandre Intérieure	60,8	38,4	0,8
Lens-Henin	61,5	38,5	0,0
Métropole	58,6	40,3	1,2
Montreuillois	53,7	46,3	0,0
Roubaix-Tourcoing	71,0	28,1	0,9
Sambre-Avesnois	65,3	34,7	0,0
Valenciennois	54,1	45,5	0,4
Nord – Pas-de-calais	57,9	41,0	1,1

Des délais d'attente chez les spécialistes très variables

L'obtention d'un rendez-vous chez le dentiste est perçue comme la plus facile, avec 36,5 % des répondants le plaçant entre 15 jours et un mois. Avec des difficultés ressenties dans la Sambre-Avesnois et l'Arrageois.

Les délais d'attente chez les ophtalmologues sont estimés à plus de deux mois chez plus de 70 % des répondants. Concernant les ORL, la moitié des enquêtés n'ont pas consulté ces spécialistes. 16 % des répondants estiment le délai entre 15 jours et 2 mois et 15 % le situent au-delà de 2 mois. Enfin, les délais estimés d'attente des dermatologues se répartissent assez régulièrement entre 15 jours et un mois (15 %), entre un et deux mois (22 %) et plus de deux mois (26 %).

Une répartition géographique des professionnels de santé jugée positivement

Pour plus de 90 % des interrogés, il y a suffisamment de médecins généralistes accessibles à moins d'une demi-heure de trajet depuis leur domicile ou leur lieu de travail. Le sentiment est moins partagé dans la Sambre Avesnois (77 %) que dans la métropole lilloise (97 %) ou le Valenciennois (96 %). La perception est globalement identique concernant la répartition des dentistes, jugée suffisante à 86 %.

La répartition des kinésithérapeutes est également positive, avec 85 % de répondants les jugeant suffisamment accessibles. L'affirmation étant un peu moins forte dans la zone de Béthune-Bruay (74 %) que dans l'Audomarois (93 %).

La perception est en revanche très différente pour les autres spécialités déjà citées. Seule la moitié des répondants considère qu'il y a assez d'ophtalmologues, d'ORL et de dermatologues.



Les pratiques et la qualité des soins

Les enquêtés se disent satisfaits à 83 % de la prise en charge des professionnels de santé qu'ils consultent. Et la satisfaction se renforce encore avec l'âge, les 60 ans et plus l'affirment à 89 %, contre 78 % chez les 30-59 ans. En matière d'évolution, les avis sont bien plus partagés. À la question : « Selon vous, en 10 ans, cette prise en charge s'est-elle améliorée, dégradée ou est-elle restée identique ? », les réponses se répartissent en trois tiers égaux. Interrogés sur la fluidité du parcours de soins, les interrogés apportent une réponse mitigée (une note de 3 sur 6), de façon assez homogène sur le territoire.

» Êtes-vous globalement satisfait(e) de votre prise en charge par les professionnels de santé que vous consultez ?

- Oui : 83,4 %,
- non : 13,2 %;
- ne sait pas : 3,4 %.

» Selon vous, en 10 ans, cette prise en charge :

- s'est améliorée : 28,6 %,
- est restée identique : 28,2 %,
- s'est dégradée : 31 %.

Une qualité des soins du médecin traitant inégalement perçue

Avec 88 % de réponses positives, la région affiche une qualité des soins perçue tout à fait honorable. Néanmoins, des disparités territoriales existent au sein de la région. L'Audomarois et la Sambre-Avesnois présentent les meilleurs taux de satisfaction. Un résultat à interpréter avec attention. La Sambre-Avesnois est le territoire régional où les difficultés de démographie médicale sont les plus prégnantes. La pénurie de médecins peut dans une certaine mesure renforcer le caractère « captif » des patients.

Ceux-ci étant « déjà satisfaits » de voir un médecin. Par ailleurs, le manque de concurrence n'encourage pas nécessairement à exprimer une forme de mécontentement. Les territoires où s'exprime un véritable mécontentement sont ceux de Béthune-Bruay (14 %), Boulogne-sur-Mer (15,7 %) et Calais (15,9 %).

Êtes-vous globalement satisfait(e) de votre prise en charge chez votre médecin généraliste ?

Zone de proximité	Oui	Non	Ne sait pas
Arrageois	88,2	9,8	2,0
Audomarois	89,1	7,1	3,7
Béthune-Bruay	82,7	14,0	3,4
Boulonnais	74,5	15,7	9,7
Calais	76,0	15,9	8,1
Cambrésis	85,2	12,9	1,9
Douais	90,0	9,1	1,0
Dunkerquois	88,6	8,7	2,7
Flandre Intérieure	93,0	5,5	1,5
Lens-Henin	91,1	7,7	1,3
Métropole	89,8	8,0	2,2
Montreuillois	90,0	8,5	1,5
Roubaix-Tourcoing	88,3	8,5	3,1
Sambre-Avesnois	89,8	7,2	2,9
Valenciennois	88,2	11,4	0,4
Nord – Pas-de-calais	87,7	9,6	2,3

Une communication médecins patients encore à améliorer

Les messages délivrés par les professionnels de santé sont jugés « compréhensibles » par les trois quarts des enquêtés. En revanche, seule la moitié des participants se dit « bien comprise » par son médecin. Les femmes sont plus nombreuses à se dire parfois « mal comprise » et le sentiment est assez prégnant dans la zone de Béthune-Bruay (32 %).

Focus sur les urgences : appeler le 15 est encore loin d'être un réflexe

La moitié des enquêtés disent avoir eu un besoin de recourir aux urgences dans l'année écoulée. Parmi eux, seuls 20 % ont appelé le 15, près de 70 % se sont déplacés dans le service d'urgence le plus proche de chez eux. La satisfaction relative à la prise en charge est meilleure dans la métropole lilloise (54 %) à Roubaix-Tourcoing (56 %) et dans le Boulonnais (64 %) que dans l'Arrageois (47 %) et dans le Calais (48 %).



Région Nord – Pas-de-Calais
151, avenue du Président Hoover
59555 LILLE cedex
www.nordpasdecalsais.fr



Campus Pasteur de Lille
1, rue du Professeur Calmette - 59000 LILLE
Tél.: +33 (0)3 20 15 49 20
Fax : +33 (0)3 20 15 10 46
www.orsnpdc.org